

Bureau du Conseil Fédéral

Réunion du Mercredi 4 Mai 2005 à 9h30

Présidence : M. Jean-Pierre ESCALETTES

Présents : MM. Frédéric THIRIEZ, Fernand DUCHAUSSOY, Bernard BACOURT,
Noël LE GRAËT, Michel PLATINI, Christian TEINTURIER, Henri MONTEIL

Excusé : MM. Bernard DESUMER

**Assistent à
la séance :** M. Jacques LAMBERT, Jacques THEBAULT

Le Bureau présente ses condoléances émues à Jean-Pierre ESCALETTES à la suite du décès, la nuit dernière, de sa maman et l'assure de son amicale sympathie.

I – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

COMMUNIQUE DE L'ANPDF CONCERNANT LE LUNDI DE PENTECOTE

Le Bureau,

- Prend acte du communiqué de l'ANPDF,
- Précise que le siège de la FFF sera, pour sa part, ouvert.

INSTANCE D'APPEL DE L'UEFA DU 15 AVRIL CONCERNANT L'ARBITRE STEPHANE BRE

Le Bureau,

- Prend acte de la décision de l'Instance d'Appel suspendant Stéphane BRE de toute fonction d'arbitrage jusqu'au 31 juillet 2005 ;
- Prend acte que l'UEFA a requis auprès de la FIFA l'extension de cette suspension de niveau mondial.

PROPOSITION DE TARIFS POUR LE MATCH FRANCE / HONGRIE A METZ

Le Bureau,

- Valide les prix des billets proposés par la Direction des Evènements.

Catégories	Tarif public
Catégorie 1	50,00 €
Catégorie 2	40,00 €
Catégorie 3	30,00 €
Catégorie 4	20,00 €
Tarif club supporters	15,00 €

AFFAIRE FFF/ASTIER

Le Bureau,

- Décide que la FFF se portera partie civile.

LETRE DE LA LIGUE DE SAINT PIERRE ET MIQUELON CONCERNANT LA VENUE D'UNE MISSION TECHNIQUE DANS LE CADRE DU FUTSAL

Le Bureau,

- Demande au Trésorier Général d'adresser rapidement une réponse à la Ligue de St Pierre et Miquelon ;
- Décide que la mission que devait effectuer M. MUFFAT-JOLY sur place n'aura pas lieu.

LETRE DU DOCTEUR JACQUES LIENARD RELATIVE A UN DYSFONCTIONNEMENT LORS D'UN CONTROLE ANTI-DOPAGE

Le Bureau,

- En prend acte.

DEMANDE DU CONSEIL NATIONAL DE L'ETHIQUE DE REVOIR UNE DECISION PRISE PAR LA COMMISSION D'APPEL DE LA LIGUE DU CENTRE-OUEST

Le Bureau,

- En prend acte.

LE POINT SUR LES COMPETITIONS NATIONALES

Le Bureau,

- Prend acte du document de synthèse préparé par la Direction des Activités Sportives.

ABANDON DES POURSUITES ET DES CONTENTIEUX ENVERS LES CLUBS AU TITRE DU 1% CDD

Le Bureau,

- Informé par son Président et par le Président de la LFP,
- Prend acte avec satisfaction de la décision prise par le Ministre du Budget et joint ses remerciements à ceux qui lui ont été adressés par M. Frédéric THIRIEZ.

II - QUESTIONS D'ACTUALITE

POINT SUR LA SITUATION DE FABIEN BARTHEZ

Le Bureau,

- Informé par son Président,
- Prend acte avec satisfaction de la décision rendue hier par le CNOSF.

COMPETITION FAIR PLAY DE L'UEFA SAISON 2004/2005

Le Bureau,

- Informé par son Président,
- Prend acte de la proposition reçue de l'UEFA.

RENEGOCIATION DE LA CONVENTION FINANCIERE FFF / LFP : DESIGNATION DE LA DELEGATION DE LA FFF

Le Bureau,

- Désigne la délégation suivante pour participer aux discussions à venir avec la LFP :
 - Bernard DESUMER ou Bernard BACOURT selon leurs disponibilités,
 - Noël LE GRAET ,
 - Fernand DUCHAUSSOY ,
 - Jacques LAMBERT ,
 - Jacky BOUZIER, Président du District de l'Indre,
 - Jean-Marc PUISSESSEAU, Représentant des clubs de CFA-CFA 2 au CNFA.

La première réunion devrait avoir lieu dans la seconde quinzaine de mai.

III- QUESTIONS DIVERSES

LA LETTRE DE L'UNFP N°58

Le Bureau,

- Prend acte avec satisfaction de l'éditorial de Philippe PIAT.

CONSEIL DE GESTION DU FAI

Le Bureau,

- Fixe ainsi la représentation du Conseil Fédéral au FAI :
 - M. Christian TEINTURIER, Vice-Président de la FFF
 - M. Bernard DESUMER, Trésorier Général de la FFF
 - M. Henri MONTEIL, Secrétaire Général de la FFF

EXPERIMENTATION DE L'ARBITRAGE ASSISTE PAR VIDEO

Le Bureau,

- Prend acte du projet d'expérimentation de l'arbitrage assisté par vidéo que la LFP se propose de conduire lors du Trophée des Champions le 27 juillet prochain ;
- Entend les arguments présentés par M. Frédéric THIRIEZ ;
- Prend également acte de la lettre du 28 avril de la FIFA rappelant que l'International Football Association Board est seul compétent pour autoriser les expérimentations en matière d'arbitrage et que la prochaine réunion de l'IFAB ne se tiendra qu'en 2006 ;
- Décide de transmettre à la FIFA, pour examen par l'IFAB en temps voulu, le dossier préparé par la LFP.

CONSEIL DE GESTION DES SELECTIONS NATIONALES

M. Christian TEINTURIER demande que la composition de ce Conseil de Gestion soit officialisée.

EXCEDENTS DE BAGAGES SUR AIR FRANCE

M. Christian TEINTURIER demande que des discussions soient entreprises avec AIR France pour éviter le paiement systématique d'excédents de bagages lors des voyages aériens des sélections nationales.

Le Bureau charge Noël LE GRAET et Michel PLATINI d'évoquer cette question lors de la rencontre à organiser prochainement avec le Président d'Air France.

Le Directeur Général,

Jacques LAMBERT